

LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire Barthélemy Boissonade, de Montjézieu, période novembre 1641 à mai 1644, coté 3E9101 relevé par Jerome Cuchet

Le registre commence par 15 actes très abimés (actes 027 à 052) de maître Gaspard Boissonade, notaire royal d'Auxilhac et se poursuit avec Me Barthélemy Boissonade de Montjézieu

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
114	07/12/1642	Reconnaissance	Montjézieu	Abinal Jean Abinale Jeanne	Jeanne Abinal, plus vieille, fille d'Etienne Abinal reconnaît avoir reçu de son frère Jean Abinal de Montjézieu, héritier de son père, la somme de 21 livres, en tant moins de ses autres droits de légitime.	
027	03/11/1641	Reconnaissance	Le Paven (Salmon)	Ala Fulcarand, charpentier Guillaume Pierre	Pierre Guillaume, fils de feu Bernard de st André de ..., diocèse de Vabres, reconnaît avoir reçu de Fulcarand Ala, son beau frère, maître charpentier du Paven, paroisse de Salmon, la somme de 40 livres en paiement de la constitution de (<i>trou dans la page</i>). Fait à Auxilhac dans la maison du notaire.	<i>Acte très abimé. Il s'agit probablement de Marguerite Astruc (voir acte 036)</i>
041	03/05/1642	Accord	Becque (la Canourgue), Malbousquet (st Germain du T.)	Ala Pierre Gelly Toussaint	Il y a procès entre Pierre Ala du village de Becque, paroisse de la Canourgue et Toussaint Gelly de Malbousquet, paroisse de st Germain du Teil au motif que ledit Ala avait été forcé par Gelly de lui vendre une pièce de terre appelée lou Fradet contenant une petite journée d'homme à faucher, sise à Becque, pour la somme de 63 livres qui ne représente que la moitié de la valeur de la pièce. Le parties s'accordent entre elles et Gelly paye à Ala, pour toute plus value sur la pièce la somme de 12 livres. Fait au Paven, maison d'Antoine Chaptal	<i>Acte très abimé</i>

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
148	10/08/1643	Collation de Chapelle	Le Pin	Andrieu Antoine, prêtre et curé	Me Pierre Cère, prêtre du vergounoux, avait fondé le 18/06/1504, la chapelle sainte Anne dans l'église du Pin, réservant à ses successeurs le droit de désigner le chapelain. Ladite chapelle étant à présent vacante par le décès de Me Jean Monca, Jean Raynal, laboureur du Vergounoux, paroisse du Pin, mari de Catherine Lamouroux, donne et confère la chapelle sainte Anne, à Me Antoine Andrieu, prêtre et curé du Pin. Fait au Pin, en la maison claustrale du sieur curé.	
149	10/08/1643	Collation de Chapelle	Le Pin	Andrieu Antoine, prêtre et curé	Colas Reversat du Crespin et Jean Bernier du mas de Cassanh, donnent et confèrent à Me Antoine Andrieu, prêtre et curé du Pin, la chapelle fondée par (en blanc), en l'honneur de saint Antoine et saint Blaise dans l'église du Pin. Fait au Crespin.	<i>Jean Rodier du Ségala, paroisse du Pin, ayant droit du fondateur, confirme la présente collation.</i>
170	07/07/1644	Accord	Le Trébatut (les Salces), Pomayrols (Rouergue)	Andrieu Jacques Vidal Jean	Contrat d'accord entre Jacques Andrieu du village de Pomayrols au diocèse de Rodez, ayant droit et cause de Pierre Vidal, laboureur du Vergounoux, paroisse du Pin et Jean Vidal, aussi laboureur du Trébatut paroisse des Salces. Pierre Vidal, le 14ème du courant, devant Me Durand Fajole docteur en droit de st Geniès d'Olt, avait cédé à Jacques Andrieu, une créance de 300 livres à prendre sur son frère Jean Vidal pour ses droits de légitime. Les parties s'accordent entre elles. Fait à Montjézieu, soussignés Auxilhac et Malrenier.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
173	07/07/1644	Antichrèse	Le Trébatut (les Salces), Pomayrols (Rouergue)	Andrieu Jacques Vidal Jean	Jean Vidal, laboureur du Trébatut, paroisse des Salces, donne à titre d'antichrèse, à Jacques Andrieu, du village de Pomayrols diocèse de Rodez, un pré sis au Trébatut, pour le temps de 4 ans et contre la somme de 110 livres pour les raisons contenues au contrat d'accord conclu le même jour. Fait à Montjézieu, soussignés Auxilhac et Malrenier.	
174	07/07/1644	Subrogation	Pomayrols (Rouergue) Combret (st Germain du T.)	Andrieu Jacques Clavel Laurent, charpentier	Jacques Andrieu, de Pomayrols diocèse de Rodez, subroge en ses droits et hypothèques, Laurent Clavel, charpentier de Combret, paroisse de st Germain du teil, lui laissant la jouissance d'un pré sis au Trébatut, appelé las Pradellas, à lui baillé à titre d'antichrèse par Jean Vidal du Trébatut, contre la somme de 120 livres. Fait à Montjézieu, soussignés Auxilhac et Malrenier.	
091	15/08/1642	Reconnaissance	Correjac, Auxilhac (Salmon)	Astruc Pierre Bonnieu Guillaume, mulatier	Guillaume Bonnieu, mulatier d'Auxilhac, paroisse de Salmon, reconnaît avoir reçu de Pierre Astruc dit Bordallou du village de Correjac, même paroisse, la somme de 30 livres en tant moins de la constitution faite à Catherine Astruc sa femme et soeur de Pierre. Fait à Montjézieu, soussigné Pierre de Boissonade, sieur d'Auxilhac.	
080	24/06/1642	Achat	Correjac (Salmon)	Astruc Pierre, laboureur Astruc Jean, tisserand	Pierre Astruc, fils de feu Antoine, laboureur, vend à Jean Astruc vieux, tisserand, tous habitant Correjac, paroisse de Salmon, une maison ruinée d'un étage, sise au village de Correjac, relevant du sieur baron de Montjézieu, pour le prix de 24 livres. Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Bissest.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
195	17/05/1644	Contrat de mariage	le Monastier, le Breuil (le Pin)	Atgier Jacques Barry Ysabeau	Contrat de mariage entre Jacques Atgier, fils de Pierre et de Catherine Lyon du lieu du Monastier d'une part, et Ysabeau Barry, fille de feux André et Ysabeau Sadoul du village du Breuil, paroisse du Pin. Ysabeau se constitue en dot la 3ème partie de tous les biens ayant appartenus à ses parents décédés ab intestat, lesdits biens consistant en une maison, champs, jardins, canebières et autres terres, le tout sis au Breuil. Fait à Montjézieu, soussigné Atgier.	
184	08/05/1644	Permutation	le Ferréol (Banassac), le Gallan (les Hermaux)	Badoc Guillaume Nougaret Pierre Mathieu Jean	Guillaume Badoc et Pierre Nougaret, beau père et beau fils, du village du Ferréol paroisse de Banassac, d'une part et Jean Mathieu, laboureur du village du Gallan, paroisse des Hermaux, d'autre, procèdent à un échange de bien. Jean Mathieu donne un champ ainsi qu'un tronçon de champ, un petit pré, une pièce de terre herme et finalement les droits qu'il peut détenir sur les biens de feu Pierre Roubs (Roux?), père de sa femme. En contrepartie Badoc et Nougaret donnent leur part d'une castagnède sise au Villaret paroisse de st Pierre de Nogaret. Les biens donnés par ledit Mathieu étant de plus grande valeur, Badoc et Nougaret donnent en sus la somme de 13 livres. Fait à Montjézieu, soussigné noble Augustin de Jurquet sieur de la Feuille dudit lieu.	
040	01/05/1642	Reconnaissance	Le Paven (Salmon), la Prade	Barnier Jean Julien Jean	Jean Julien (incertain) du village de xx, paroisse de la Prade, reconnaît avoir reçu de son beau frère Jean Barnier Leonard du Paven, paroisse de Salmon, la somme de 30 livres en tant moins de la constitution faite par feu Jean Barnier à sa fille feu Jeanne lors de son mariage d'avec Jean Julien. Fait à la Canourgue dans la boutique d'André Daumel, maître teinturier.	<i>Acte très abimé</i>

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
095	06/10/1642	Quittance	Cassagnes (Rouergue), Grèzes	Bérenquier (de) Claude, juge Daurelle demoiselle Claude	Claude de Bérenquier, docteur en droit, juge de Cassagnes en Rouergue, reconnaît avoir reçu de demoiselle Claude Daurelle, femme de noble Georges de la Framondie, sieur de Fabrèges et de Grèzes, représentée par Me Jean Hérau (incertain) docteur en droit, juge de st Latgier, porteur de l'argent de ladite demoiselle, la somme de 2000 livres, en tant moins de la somme de 3000 livres que ladite demoiselle devait payer au sieur de Bérenquier le 26 octobre 1641 du fait d'un contrat d'hypothèque. Fait à Montjézieu, soussignés Bérenquier, Malrenier, Raymond Fabre praticien de Cassagnes et François Faibesses de Grèzes.	
034	23/03/1642	Quittance	le Paven (Salmon), les Salelles	Berger Jean Vidal Jean, maçon	Jean Berger dit Rodier de la paroisse des Salelles, reconnaît avoir reçu de Jean Vidal, maçon du Paven, paroisse de Salmon, la somme de 27 livres, en paiement final de la vente d'un jardin (<i>trou dans la page</i>)...Fait à Auxilhac, maison du notaire, présent son fils Antoine Boissonade.	Acte très abimé
068	23/02/1642	Quittance	Le Paven (Salmon), La Vialle (st pierre des Tripiez)	Blanc Louis, laboureur Clavel Jean, laboureur	Louis Blanc, laboureur du lieu de la Vialle, paroisse de st Pierre des Tripiers, reconnaît avoir reçu de Jean Clavel, laboureur du Paven, paroisse de Salmon, la somme de 64 livres 10 sols en paiement final de la constitution faite à Antoinette Clavel, soeur de Jean, lors de son mariage avec Louis Blanc (contrat reçu Me François Duranc de Peyreleu). Fait & récité au paven soussigné Jean Vanmalle.	
087	03/08/1642	Arrentement	Salmon	Boissonade (de la) Etienne, curé de Salmon Cavalier Laurent		Acte tronqué non exploitable

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
101	05/11/1642	Quittance	Montjézieu	Boissonade (de) Jacques, prêtre Valentin Augustin, maçon	Augustin Valentin, maçon de Montjézieu, reconnaît avoir reçu de Me Jacques de Boissonade, prêtre et prieur de ND de Lasrac (incertain) au diocèse de Montpellier, la somme de 15 livres que ledit Me Boissonade lui devait pour le prix de 2 étages d'une petite maison sise à Montjézieu ainsi que la somme de 5 livres pour toute plus-value qu'il pourrait prétendre sur ladite maison. Fait à Montjézieu, soussigné la Felgière.	
092	14/09/1642	Arrentement	Montjézieu, les Aragoux	Boissonade (de) Jean, sieur de Malrenier Cavalier Raymond Crespin Guillaume	Me Jean de Boissonade, sieur de Malrenier, arrente à Guillaume Crespin et Raymond Cavalier beau père et beau fils des Bories des Aragoux, les prés et champs sis aux appartenances de Montjézieu, pour le temps de 10 ans et pour la quantité chaque année de 5 sétiers de blé, moitié froment et l'autre moitié orge et avoine et la somme de 15 livres. Les rentiers ne pourront couper aucun arbre sans le consentement du sieur de Malrenier mais pourront jouir de tous leurs fruits. Ils paieront en outre les tailles et censives. Fait à Montjézieu, soussigné Malrenier.	
159	28/10/1643	Antichrèse	Montjézieu, Marijolet (Salmon)	Boissonade (de), noble Pierre, sieur d'Auxilhac Clavel Jean, tisserand	Noble Pierre de Boissonade, sieur d'Auxilhac, du lieu de Montjézieu, donne à titre d'antichrèse à Jean Clavel, tisserand de Marijolet, paroisse de Salmon, un pré sis à Marijolet appelé le pré de la Planquette, moyennant la somme de 180 livres payée comptant par Clavel. Celui-ci jouira de la pièce tant que le sieur d'Auxilhac ne l'aura pas remboursée et en paiera les tailles et censives. Fait à Montjézieu, soussigné Me Ysaac Boissonade marchand d'Auxilhac	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
129	26/03/1643	Testament	Chardonnet (Salmon)	Boissonade Marguerite	Testament de Marguerite Boissonade, femme de Guillaume Brunel du Chardonnet, paroisse de Salmon, malade et alitée. Elle lègue à Marguerite, Jeanne, Catherine et Astrugue, ses filles et à chacune, la somme de 240 livres, une robe de drap du pays, une couverture laine et un linceul de toile, payable quand elles se marieront. A ses fils Ysaac et Jean et à chacun la somme de 120 livres, à son mari le droit de se vêtir et chausser dans la maison de son héritier bas nommé, lequel sera tenu de l'entretenir et l'honorer suivant sa qualité, en échange de quoi ledit Brunel sera tenu de travailler et d'assister son héritier. Elle désigne comme héritier universel son fils Gaspard. Fait au Chardonnet, maison de la testatrice.	
140	19/05/1643	Revente	Montjézieu, Corrèjac	Bonnenfant Béatrice Astruc Jean, tisserand	Jean Astruc, tisserand de Corrèjac, paroisse de Salmon, revend pour 27 livres, à Béatrice Bonnenfant, veuve de Pierre Lacas de Montjézieu, un champ appelé la Combette, sis à Corrèjac qu'elle lui avait vendu de 27/02/1640 pour la somme de 24 livres. Son mari étant décédé ab intestat, ses 4 enfants ayant succédé à leur père, Béatrice Bonnenfant ne pouvait alors disposer des biens.	
139	19/05/1643	Revente	Montjézieu, Corrèjac	Bonnenfant Béatrice Clavel Pierre, tisserand	Pierre Clavel, fils de feu Jean, tisserand de Corrèjac, paroisse de Salmon, revend, pour le prix de 15 livres et 17 sols, à Béatrice Bonnenfant, veuve de Pierre Lacas de Montjézieu, le chasal de maison et courtiol qu'il lui avait acheté le 19 janvier dernier pour la somme de 15 livres	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
122	19/01/1643	Achat	Correjac (Salmon), Montjézieu	Bonnenfant Béatrice Lacas Habram Clavel Pierre, tisserand	Béatrice Bonnenfant, veuve de Pierre Lacas et leur fils Habram Lacas, de Montjézieu, vendent à pierre Clavel, tisserand de Correjac, paroisse de Salmon, un chasal de maison, patus et cortal joignant sis à Correjac et relevant du sieur de Montferrand, pour la somme de 15 livres. Fait à montjézieu, soussignés Abram Lacas et Guillaume Fabre.	
124	19/01/1643	Achat	Correjac (Salmon), Montjézieu	Bonnenfant Béatrice Lacas Abram Astruc Jean, tisserand	Béatrice Bonnenfant, veuve de Pierre Lacas et leur fils Habram Lacas, de Montjézieu, vendent à Jean Astruc, tisserand de Correjac, paroisse de Salmon, un champ sis à Correjac... . Fait à montjézieu, soussignés Abram Lacas et Guillaume Fabre.	<i>il manque le folio 74</i>
190		Quittance	Moriès (le Pin)	Bonnieu Jean, laboureur Bonnieu Antoine	Antoine Bonnieu, habitant du lieu de Mogré (?) diocèse de Mende, reconnaît avoir reçu de Jean Bonnieu, son frère, laboureur de Moriès, paroisse du Pin, la somme de 10 livres pour ses droits de légitime.	
189		Quittance	Moriès (le Pin)	Bonnieu Jean, laboureur Bonnieu Catherine	Catherine Bonnieu, fille de Guillaume de Moriès, paroisse du Pin, ayant contracté mariage avec Antoine Crozier du Ferréol paroisse du Pin, cède à son frère Jean Bonnieu lui ayant constitué une dot, l'ensemble de ses biens et droits de légitime.	
065	17/02/1642	Quittance	La Vialle (st Germain du T.)	Bourgade Pierre, laboureur	Pierre Bourgade, natif de la Vialle paroisse de st Germain du Teil et habitant à Fabrèges, paroisse de Chirac, cède à son frère aîné autre Pierre, héritier de leur père feu Arnal Bourgade, ayant reçu de lui depuis le décès de leur père, plusieurs bons services, l'usufruit de ses droits de légitime. Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Fabre.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
149	31/08/1643	Reconnaissance	Peyrefiche (les Salces)	Boussugue Guillaume & Jean Brunel Jean	Jean Brunel, fils de feu Antoine, laboureur de Peyrefiche, paroisse des Salces, reconnaît avoir reçu de Guillaume et Jean Boussugue, père et fils, du même lieu, ses beau-père et beau frère, la somme de 161 livres 10 sols, une robe de couleur, une couverture laine, 2 linceuls neufs, une vache et 10 brebis, en tant moins de la dot constituée à Agnès Bossugue, lors de son mariage avec Jean Brunel le 10/07/1633. Fait à Montjézieu, soussignés Me David Cabrit, notaire et bailli de Montjézieu et Barthélemy Brunel de Peyrefiche.	
150	31/08/1643	Permutation	Peyrefiche (les Salces)	Brunel Barthélemy, laboureur Brunel Jean	Barthélemy Brunel et Jean Brunel, fils de feu autre Jean, laboureur de Peyrefiche, paroisse des Salces, procèdent à un échange de biens. Barthélemy donne à son neveu Jean un tronçon de pré sis à Peyrefiche appelé Prat Fournier, un autre tronçon de pré au même lieu appelé de Grégore, autre tronçon de champ appelé la Faysette de champ Redon. En contrepartie, Jean lui donne une partie du champ de la Fon ainsi qu'un champ appelé lous Clauzes, l'ensemble relevant du sieur de Canilhac.	
125	02/02/1643	Achat	Peyrefiche (les Salces)	Brunel Barthélemy, laboureur Clavel Guillaume, laboureur	Barthélemy Brunel, laboureur de Peyrefiche, paroisse des Salces, vend à Guillaume Brunel, laboureur du même lieu, un tronçon d'un champ nommé champ Redon, relevant du marquis de Canilhac, pour le prix de 10 livres.	
194	14/05/1644	Quittance	Masbuisson (st Georges de L.)	Cabiron Antoinette	Antoinette Cabiron, fille de feu Pierre, du Masbuisson, paroisse de st Georges de Lévejac, ayant contracté ce jour, mariage avec Jean Martin, quitte son frère Jean, l'ayant dotée de ses droits de légitime, du restant de ses droits.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
144	29/05/1643	Achat	Montjézieu, Le Fromental (les Salces)	Cabrit David, notaire Sagnier Jean, laboureur	Me David Cabrit, notaire royal et bailli de Montjézieu vend pour 50 livres à Jean Sagnier, dit Clarou, laboureur du Fromental, paroisse des Salces, la plus value d'un pré appelé le Doullou sis au Fromental relevant du marquis de Canilhac, qu'il lui avait précédemment vendu pour la somme de 90 livres. Fait à Montjézieu, soussigné la Felgière.	
072	25/03/1642	Quittance	Montjézieu, le Flouret (Salmon)	Cabrit David, notaire royal Clavel Jean, meunier	Me David Cabrit, notaire royal et bailli de Montjézieu et Jean Clavel, meunier du moulin du Flouret, paroisse de Salmon, étant sur le point d'entrer en procès pour raison de la dot constituée à Madeleine Clavel lors de son mariage avec feu Antoine Maurizi de Montjézieu, belle mère du notaire et mère de son épouse Jeanne de Jurquet, laquelle dot était selon le notaire, encore due par Jean Clavel comme héritier des auteurs de Madeleine Clavel. Les parties s'accordent entre elles pour éviter le procès. Fait à montjézieu.	<i>Jeanne de Jurquet est la fille naturel d'Antoine de Jurquet sieur de Sallèles et de Madeleine Clavel</i>
032	07/03/1642	Accord	Auxilhac (Salmon), le Moulin d'Olt (Salmon)	Caplat Pierre charpentier Reversat Jean	<i>Acte en très mauvais état, difficilement lisible</i> . Il s'agit d'un contrat d'accord entre Pierre Caplat, charpentier d'Auxilhac, agissant pour ses frères, Jean Gabriel et Barthélemy, tous fils de feu Jean et de Jeanne Viala d'une part et Jean Reversat, fils et héritier de de feux Guillaume et de Claude Viala, héritière de Guillaume Viala, meunier du moulin d'Olt. Ledit Reversat avait été condamné à la somme de 24 livres pour la part non versée de la dot constituée par Guillaume Viala à sa fille Jeanne en 1642. Les Reversat ont fait appel. Les parties s'accordent entre elles.	<i>Acte très abimé</i>

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
118	15/12/1642	Antichrèse	Auxilhac (Salmon)	Caplat Pierre charpentier Vanmale Jean	Jean Vanmale jeune, laboureur d'Auxilhac, paroisse de Salmon, donne à titre d'antichrèse à Pierre Caplat, charpentier du même lieu, la moitié d'un champ sis à Auxilhac, appelé la Rechardeches, pour le temps de 3 ans et pour la somme de 34 livres que ledit Caplat a payé à Pierre Nogardel d'Auxilhac, suite à la quittance qu'il lui a faite ce même jour. Fait à Montjézieu, soussignés noble François de Jurquet sieur de Grèzes et ledit Vanmale.	
0039	28/04/1642	Quittance	Auxilhac (Salmon)	Caplat Pierre, charpentier Caplat Gabriel	Gabriel Caplat (Capblat), du lieu d'Auxilhac, paroisse de Salmon, quitte, cède, remet et transporte à son frère Pierre Caplat, charpentier du même lieu, héritier de ses parents N.Caplat (<i>trou dans la page</i>) et Jeanne Villar, tous les droits et actions qu'il pourrait prétendre sur les biens de ses parents, se réservant néanmoins un champs appelé la Lazabies sis à Auxilhac, ainsi que la somme de 20 sols que lui a donnée son frère Pierre.	Acte très abimé
156	07/10/1643	Quittance	Auxilhac (Salmon)	Caplat Pierre, charpentier Seguin Jeanne	Jeanne Segin, veuve de Jean Caplat d'Auxilhac, paroisse de Salmon, reconnait avoir reçu de Pierre Caplat charpentier dudit lieu, son fillâtre, fils et héritier de feu son mari, la somme de 22 livres en paiement final de celle de 110 livres que ledit Pierre s'était chargé lui payer par contrat de transaction reçu Me Gaspard Boissonade le 20/06/1631. Fait à Auxilhac, maison dudit Caplat.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
075	02/05/1642	Testament	Montjézieu	Castelfort (de) Marie	Testament de Demoiselle Marie de Castelfort, femme de noble Pierre de Boissonade, seigneur d'Auxilhac, habitant de Montjézieu, malade et alitée. Elle souhaite être enterrée en la chapelle st Antoine en l'église de Salmon, appartenant à son mari. Elle lègue à son fils Sylvestre de la Boissonade, sieur de la Garrigue et à sa fille Marie, femme de Me Raymond Bruel, docteur en médecine de la ville d'Espalion, leurs droits de légitime sur tous ses biens, actions et droits. Elle désigne son mari comme maître usufruitier de tous ses biens, sans toutefois lui donner le principal. Elle déclare héritier universel son fils Jacques. Fait à Montjézieu, maison de la testatrice, soussigné Guillaume Fabre.	
054	29/01/1642	Achat	Auxilhac (Salmon)	Causse Etienne, charpentier Andrieu Grégoire, laboureur	Grégoire Andrieu, laboureur du Chardonnet, paroisse de Salmon, vend à Etienne Causse, jeune, charpentier d'Auxilhac, même paroisse une partie d'un champ sis au Chardonnet, appelé lou Rajal, relevant du seigneur du Chardonnet et contenant 2 journées de boeufs à labourer, pour le prix de 61 livres que ledit Causse paye par l'annulation de 2 obligations consenties par Andrieu. Fait au paven, maison de Mr Antoine Chaptal, hôte, soussigné Mre Gaspard Boissonade, greffier d'Auxilhac	
052	20/05/1642	Quittance	le Monastier	Cavalier François, tanneur Cavalier Guillaume	François Cavalier, maître tanneur du Monastier, reconnaît avoir reçu de son frère Guillaume Cavalier, héritier universel de feux Guillaume Cavalier et Marie Baratier, leur père et mère d'Auxilhac, paroisse de Salmon, la somme de 140 livres.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
066	17/02/1642	Quittance	Auxilhac (Salmon)	Cavalier Guillaume, laboureur Cavalier Pierre et Etienne	Pierre et Etienne Cavalier, père et fils, reconnaissent avoir reçu de Guillaume Cavalier plus jeune, laboureur, tous habitant du lieu d'Auxilhac, la somme de 27 livres 15 sols	
056	29/01/1642	Achat	Chardonnet (Salmon)	Cavalier Jean, laboureur Andrieu Grégoire, laboureur	Grégoire Andrieu, laboureur du Chardonnet, paroisse de Salmon, vend à Jean Cavalier, laboureur du même lieu, un champ cartif sis au Chardonnet appelé le Valat d'une contenance de 3 paires de boeufs à labourer, relevant du seigneur du Chardonnet, pour le prix de 90 livres que Cavalier paye à Pierre Abinal dit Quintin envers lequel Andrieu était redevable. Fait au paven, maison de Mr Antoine Chaptal, hôte, soussigné Mre Gaspard Boissonade, greffier d'Auxilhac.	<i>Cartif; soumis au droit de quart (généralement 1 gerbe toutes les 7 gerbes) prélevé par le seigneur de qui relève la pièce.</i>
043	04/05/1642	Achat	Moriès (le Pin)	Cavalier Jean, maçon Bonnieu André	André Bonnieu, de Moriès, paroisse du Pin, vend à Jean Cavalier, maçon du même lieu, un champs sis à Moriès, contenant une demi journée d'une paire de boeufs à labourer, relevant du marquis de Canilhac, pour le prix de 27 livres.	<i>Acte très abimé</i>
090	05/08/1642	Quittance	Champcros (st Germain du T.)	Cavalier Pierre, laboureur Cavalier Laurent, Tisserand	Laurent Cavalier, tisserand de Champcros, paroisse de st Germain du Teil, ayant introduit une action devant les officiers de la cour royale du mandement de Nogaret, contre Pierre Cavalier laboureur dudit Champcros, son frère, pour raison d'une pièce de cadis en toile, 7 coupes de seigle et 7 coupes d'avoine et autres choses, qu'il lui devait lorsqu'il était, l'année 1641, rentier de Champcros. Contre paiement de la somme de 25 livres et de 7 coupes orge et 9 de seigle, Laurent renonce au procès quitte son frère. Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Debelle.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
094	28/09/1642	Reconnaissance	Les Aragoux (Salmon)	Cavalier Raymond Aragon Pierre, cordonnier	Pierre Aragon, cordonnier des Bories des Aragoux, demeurant à Montjézieu, reconnaît avoir reçu de Raymond Cavalier, tisserand, comme mari de Marguerite Crespin, nièce de Pierre, des Bories des Aragoux, la somme de 60 livres, en tant moins de la somme de 130 livres qu'il avait prêtée, l'année précédente, à sa nièce. Fait à Montjézieu, soussigné Jacques de Boissonade, prêtre et chanoine de Moriès.	
102	05/11/1642	Achat	Montjézieu, Les Aragoux (Salmon)	Cavalier Raymond Maurizi Pierre Cabannes jean	Jean Cabannes jeune, de Montjézieu, vend à Raymond Cavalier et Pierre Maurizi, laboureurs des Bories des Aragoux, paroisse de Salmon, une pièce de 9 pans de large située au long d'un champ qu'il a au terroir de Chassayriols aux appartenances des Aragoux, relevant du sieur de Montjézieu, pour le prix de 12 livres 10 sols, se réservant la propriété des arbres noyers qui poussent sur cette bande de terre.	
135	12/05/1643	Achat	Combret (st Germain du T.)	Chassaric Guillaume Clavel Guillaume	Guillaume Clavel, plus jeune, fils de feu Raymond, laboureur de Combret, paroisse de st Germain du Teil, vend à Guillaume Chassaric, laboureur du même lieu, un chasal de maison et courtiol sis à Combret et relevant du marquis de Canilhac, pour la somme de 110 livres. Chassaric paye comptant la somme de 62 livres, les 48 livres restant lui étant remis par Clavel, suite à une sentence de condamnation rendue le 28 avril dernier par les officiers du mandement de Combret. Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Fabre.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
137	17/05/1643	Achat	Combret (st Germain du T.)	Chassaric Guillaume Clavel Guillaume	Guillaume Chassaric, laboureur de Combret, vend à Guillaume Clavel dit de la Gache et à sa femme Ysabeau Clavel, du même lieu, une chasal de maison et courtiol acquis de Guillaume Clavel, plus jeune, fils de feu Raymond, pour la somme de 110 livres qu'il devait audit acheteur, par 5 contrats d'obligation.	
096	20/10/1642	Quittance	Corréjac	Clavel Charles Clavel Pierre, tisserand	Pierre Clavel, fils de feu Jean, tisserand de Corréjac, paroisse de Salmon, cède à son frère Charles, laboureur du même lieu, tous ses droits et légats contenus dans le testament de leur père, consistant en un champ sis à Corréjac, la 1/2 d'un champ sis au terroir du Puech, la 1/2 d'une chenevière sise à Corréjac. Fait à Montjézieu, soussignés Me Jacques de Boissonade, chanoine de Moriès, Pierre Rotgier sieur de la Felgière et Jean Astruc tisserand de Corréjac.	
079	12/06/1642	Reconnaissance	Combret (st Germain du T.)	Clavel Guillaume Vigne Anne	Guillaume Clavel, fils de feu Raymond, laboureur de Combret, paroisse de st Germain du Teil, reconnait avoir reçu de Anne Vigne, veuve de feu Jean Vigne, laboureur de la Blatte, paroisse de st Laurent du Muret, comme administratrice des biens de ses enfants, la somme de 30 livres, en tant mons de la constitution faite à Jeanne Vigne lors de son mariage avec Guillaume Clavel (reçu Me David Cabrit).	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
084	20/07/1642	Contrat de mariage	Montjézieu	Colomb Jean, tailleur Azam Jeanne	<p>Contrat de mariage entre Jean Colomb, tailleur, fils naturel de feu Catherine Septfons de Trélans, demeurant à présent à Montjézieu et honnête fille Jeanne Azam, fille de feu Jean et de Catherine N. de Montjézieu. Jean est assisté de ses oncle et tante Jean et Jeanne Septfons, de ses beaux frères Jean Sagnet de Trélans et Charles Gisquet, mulatier de Chirac, Jeanne, de son oncle Antoine Azam. Catherine N., sa mère lui constitue en dot, la moitié de sa maison sise à Montjézieu, appelée la Ranquette, confrontant avec la rue de la Traverse. L'oncle de Jean et ses beaux frères lui donne une maison sise à Montfalgoux et sa tante un pré aux mêmes appartenances. Fait à Montjézieu, soussignés Jean de Boissonade sieur de Malrenier, Pierre Rotgier sieur de la Felgière.</p>	
132	01/04/1643	Quittance	Les Salces	Couderc Jean Couderc Guillaume, laboureur	<p>Guillaume Couderc, laboureur des Salces, est le père de Jean et d'Etienne. Ces derniers, 12 ans avant, avaient demandé à leur père sa bénédiction pour partir travailler en Languedoc et, se faisant lui avaient promis verbalement de ne rien demander à l'avenir sur ses biens, voulant subvenir à leurs besoins par leur industrie et travail. Etienne était décédé au mas de Saissargues en la paroisse de Bussac en Languedoc, ayant institué co-héritiers son frère Jean et son père. Jean, l'ayant servi, pansé et médicamenté jusqu'à son décès, avait dépensé (quittances à l'appui) la somme de 109 livres, si bien qu'il ne restait quasiment rien de l'héritage de son frère. Son père accepte de lui payer la somme de 30 livres.</p>	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
052	01/01/1642	Permutation	Busses, les Aragoux (Salmon)	Crespin Guillaume Cavalier Raymond Solin hac Guillaume	Guillaume Crespin et Raymond Cavalier, beau père et beau fils, de la Borie des Aragoux d'une part et Guillaume Solignac, aussi au nom de Laurent Ségala son beau frère, de Busses, paroisse de Salmon d'autre part, procèdent à un échange de biens. Les Crespin et Cavalier donnent un champ sis au terroir de la Cham relevant du marquis de Canilhac sous la censive d'une coupe fromen, en contrepartie, ledit Solinhac donne un champ sis à Reilles au terroir des Peiruuses relevant du seigneur de Grandlac sous la censive d'un boisseau avoine. Solinhac paie en outre la somme de 20 livres? Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Bissest.	
127	27/02/1643	Achat	Montjézieu	Deltour Jean Negre Ysabeau	Ysabeau Nègre, veuve de Jean Bach, habitant de Montjézieu, vend à Jean Deltour, habitant du même lieu, 2 étages de maison, relevant de la directe du seigneur de Montjézieu et sous la censive d'une géline, sis audit Montjézieu, l'étage bas voûté et l'autre «sans couvert ni boisement», que Jean Bach avait fait construire pour y demeurer, confrontant avec la place haute du village, pour le prix de 55 livres. Fait à montjézieu, soussigné Guillaume Bissest.	
196	22/05/1644	Achat	Nougardel (st Pierre de Nogaret)	Flavier Jean Lacas Pierre, meunier	Jean Flavier du village de Nougardel, paroisse de st Pierre de Nogaret, vend à Pierre Lacas, meunier du moulin de , même paroisse, un tronçon de champ... (acte incomplet en fin de registre)	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
165	04/01/1644	Contrat de mariage	Champcros (st Germain du T.), les Salleles	Gelly Etienne, tisserand Boudon Jeanne	Contrat de mariage entre Etienne Gelly, tisserand de Champcros, fils de feu Jean et de Asturgue Grailh du Fromental, d'une part, et honnête fille Jeanne Boundon, fille de feu Jean et de Marguerite Pouget du Pouget, paroisse de st Germain du Teil. Etienne est assisté de frère Jean, laboureur et de Jean Cayrol de Champcros, sa future de Guillaume et de Catherine, ses frère et soeur. Jeanne se constitue en dot ses droits de de légitime ainsi que la somme de 90 livres. Fait au Pouget, maison des Boudons.	
145	31/07/1643	Sous arrentement	Champcros, Combret (st Germain du T.)	Gelly Guillaume, marchand Nogaret Jean, hôte	Guillaume Gelly, marchand de Champcros, paroisse de st Germain du Teil, rentier avec Jean Pouget de st Germain, sous-arrente à Jean Nogaret, hôte de Combret, la moitié de la grande hère de st Germain du Teil, pour la quantité de 45 sétiers et émines de blé (30 de seigle, 15 d'avoine). Fait à Montjézieu, soussigné Jacques de Boissonade, sieur de RIbes.	
069	23/02/1642	Reconnaissance	Le Pouget (st Germain du Teil), Reilles (Salmon)	Gelly Jean Pouget Bonnieu Jean, laboureur	Jean Bonnieu, laboureur de Reilles, paroisse de Salmon, reconnaît avoir reçu de Jean Gelly Pouget du village du Pouget, paroisse de st Germain du teil, la somme de 60 livres en tant moins de la constitution faite à Marguerite Pouget femme de Jean Bonnieu et fille de Guillaume pouget de Champcros (contrat reçu me David Cabrit). fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Bissest.	
074	27/03/1642	Arrentement	Champcros (st Germain du T.), Fromentayriols (Salmon)	Gelly Jean Pouget Cornuéjols Guillaume, laboureur	Jean Gelly Pouget, laboureur de Champcros, paroisse de st germain du Teil, arrente à Guillaume Cornuéjols, laboureur du Fromentayriols, paroisse de Salmon, les possessions qu'il a, comme donateur de feue Hélix Grueste, sis au Fromentayriols, pour le temps de 5 ans, pour le prix annuel de 6 livres. Cornuéjols devra payer les tailles et censives. Fait à Montjézieu, présent Antoine Debelle marchand, soussigné Pouget.	<i>Fromentayriols est aujourd'hui dénommé Parry</i>

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
157	25/10/1643	Achat	Cadenet (st Germain du T.)	Geneste François, charpentier Céverac Barthélemy, laboureur	Barthélemy Céverac, laboureur de Cadenet, paroisse de st Germain du Teil, vend à François Geneste, charpentier du même lieu, sa part du courtiol (cortial) qu'il a en commun avec ledit Geneste ainsi que 4 pans de son fonds propre joignant le courtiol, plus la pièce du Capiol joignant le courtiol, le tout sis à Cadenet au devant de la maison de Geneste et relevant du marquis de Canilhac sous la censive d'un boisseau d'avoine, pour la somme de 20 livres. Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Fabre.	
182	05/05/1644	Achat	Combret (st Germain du T.)	Gibert Jean, tisserand Cavalier André, tisserand	André Cavalier, tisserand de Combret, paroisse de st Germain du Teil, vend à Jean Gibert, aussi tisserand du même lieu, un jardin sis à Combret relevant du marquis de Canilhac, pour le prix de 12 livres.	
051	18/05/1642	Reconnaissance	Montferrand (Banassac), la Fabregue (la Canourgue)	Guiral Antoine Forestier Guillaume, laboureur	Guillaume Forestier, laboureur de la Fabregue, paroisse de la Canourgue, reconnaît avoir reçu d'Antoine Guiral son beau frère de Montferrand, paroisse de Banassac, la somme de 30 livres, en tant moins de la dot constituée par feu Guillaume Guiral à sa fille Marguerite Guiral femme dudit Forestier.	
042	04/05/1642	Achat	Moriès (le Pin)	Guison Etienne & Jean Cavalier Jean, maçon	Etienne et Jean Guison, père et fils, du village de Moriès, paroisse du Pin, vendent à Jean Cavalier, maçon du même lieu, un champs sis à Moriès, appelé Darnalde, contenant une journée d'une paire de boeufs à labourer, relevant de la directe du seigneur de Ressouches sous la censive d'une coupe d'avoine et pour le prix de 40 livres.	Acte très abimé

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
142	24/05/1643	Achat	Montjézieu	Hermet Jean, tailleur Cabannes Jean	Jean Cabannes jeune, de Montjézieu, vend à Jean Hermet, tailleur de Montjézieu, un chasal de maison sis à Montjézieu, confrontant la maison et jardin de Jean de Boissonade, sieur de Malrenier et avec le chemin qui va à la rue de la Traverse, pour le prix de 25 livres. Fait à Montjézieu, soussigné Pierre de Boissonade sieur d'Auxilhac.	
108	30/11/1642	Donation	Montjézieu	Hermet Jean, tailleur Valentin Augustin, maçon	Augustin Valentin, maçon de Montjézieu, donne à sa fille Anne, femme de Jean Hermet un chasal de maison sis à Montjézieu, confrontant avec le jardin de Jean de Boissonade, sieur de Malrenier et avec la rue de la Traverse, ainsi qu'un tronçon de bois au terroir de Fontbonne, confrontant avec les terres des héritiers du sieur de la Roche et avec le chemin qui va au château de la Roche. Fait à Montjézieu, soussignés Jean de Boissonade sieur de Malrenier et Guillaume Fabre.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
162	17/11/1643	Arrentement	Combret (st Germain du T.)	Imbert (d'), noble Pierre, sieur de la Felgière Lacas Antoine	Noble Pierre d'Imbert, sieur de la Felgière, habitant Combret, arrente à Antoine Lacas, habitant du même lieu, sa métairie sise à Combret aux appartenances du village de la Felgière, se réservant la maison, bassecour et jardin, pour 5 ans. Ils se partageront tant les laines que les fruits de ladite métairie. Lacas paiera la quantité de 18 sétiers de blé dont huit de froment. Pierre d'Imbert lui donne une paire de boeufs et 3 vaches, 100 bêtes à laine, valant ledit bétail la somme de 600 livres, que Lacas sera tenu rendre à la fin de l'arrentement. Lacas lui apportera dans sa maison tout le bois de chauffage dont il aurait besoin et paiera au sieur de la Felgière tous les ans, la somme de 40 livres pour payer les tailles et censives. Ledit sieur lui prête les instruments aratoires nécessaires à l'exploitation de la métairie. Fait à Montjézieu, soussignés, Pierre de Boissonade, sieur d'Auxillac et Jacques de Boissonade, sieur de Ribes ainsi que Guillaume Fabre.	
177	14/03/1644	Achat	Combret (st Germain du T.)	Imbert (d'), noble Pierre, sieur de la Felgière Clavel Laurent, charpentier	Noble Pierre d'Imbert, sieur de la Felgière, habitant Combret, vend à Laurent Clavel, charpentier de Combret, paroisse de st Germain du Teil, un chasal de maison, paillers, étables, bassecour et chanabière, le tout joignant, sis à Combret et relevant du marquis de Canilhac, pour le prix de 100 livres. Fait à Montjézieu, soussigné Jacques de Boissonade sieur de Rives.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
110	03/12/1642	Cession	Moriès (le Pin)	Jurquet (de) Antoine, sieur de Salelles Meric Pierre	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de Salelles, paroisse de Banassac, comme administrateur des biens de son épouse feu demoiselle Catherine-Rose de Lespinasse, cède à Pierre Méric, fils de Georges, de Moriès, paroisse du Pin, la jouissance d'un champ sis à Moriès que ladite feu demoiselle, en vertu d'une sentence rendue par la cour de Nîmes, avait fait saisir sur les biens de Georges pour recouvrer la somme de 120 livres que celui-ci lui devait. Pierre Méric paye comptant la somme de 30 livres et s'engage à payer le complément par tranche de 20 livres par an. Fait à Reilles, maison du seigneur Aldin, juge de Marvejols.	
115	10/12/1642	Nouveau bail	la Vialle (st Germain du T.)	Jurquet (de) noble Jean sieur de Montjézieu Pellat Jacques, laboureur	Messire Jean de Jurquet seigneur de Montjézieu, coupadel et autres lieux, donne à nouveau bail et perpétuelle pagésie à Jacques Pellat laboureur de la ville de la Vialle, paroisse de st Germain du Teil, une terre herme sise au terroir de Navarroux ou del prat del Bos. Fait au château de Montjézieu, soussigné Jacques de Boissonade sieur de Rives.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
104	07/11/1642	Prix fait	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean sieur de Montjézieu Astruc Louis, maçon	Me Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, établit un contrat à prix fait à Louis Astruc, maçon de Montjézieu pour la somme de 24 livres et une émine de seigle. Louis Astruc s'engage à faire faire à Pierre Fromental et à livrer à la métairie de la Salle, 4 pierres de taille, 3 d'entre elles allant aux étables situées sous le grand paillers, l'autre à l'étable des juments joignant le four de la métairie. Astruc devra en outre «retuiler» l'étable des juments et couvrir de tuiles un fourniol ainsi que le four. Le sieur de Montjézieu se charge de faire apporter les matériaux nécessaires. Astruc s'engage à faire les travaux en 3 semaines. Fait à Montjézieu, soussignés Guillaume Fabre et Montjusieu	
106	17/11/1642	Accord	Montjézieu, Combret (st Germain du T.)	Jurquet (de) noble Jean sieur de Montjézieu Chassaric Guillaume	Guillaume Chassaric, laboureur de Combret, avait été condamné par la souveraine cour de Toulouse, à payer au sieur de Montjézieu, la somme de 500 livres et les dépends se montant à 100 livres. Le sieur de Montjézieu avait fait saisir les biens dudit Chassaric pour se rembourser du capital. Les parties s'entendent et Chassaric donne au seigneur la valeur d'un cheval poil rouge vendu 120 livres, 60 livres à prendre sur Jean Clavel meunier du Flouret, son beau frère, pour reste de la constitution due à sa femme Antoinette Clavel et s'engage à payer les 320 livres restant à la Noël prochain. Fait à Montjézieu, soussignés Jacques de Boissonade, sieur de Rives, Pierre Rotgier sieur de la Felgière et Montjusieu.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
121	06/01/1643	Arrentement	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean sieur de Montjézieu Hermet Jean, tailleur	Messire Jean de Jurquet seigneur de Montjézieu, coupadel et autres lieux, arrente à Jean Hermet, tailleur de Montjézieu, une chenevière appelée la Chaussirane, une pièce appelée la Riguière, un pré au-dessous la maison neuve, appelé lou prat de Sanson, un pré et champ appelé lou champ del Rieu, un pré sis au terroir du Puech Chanel (ou Samuel), un champ au terroir de Grattepaille, un champ au terroir de Chaussayriols, un champ cartif aux costes de reilles appelé la Roumigayre, 2 champs au terroir des Yzartels appelés de Randon, un pré nommé le Bousquilhon, un champ au terroir de Montjézieu et finalement un pré au terroir du Pla, le tout pour le temps de 5 ans et pour le prix annuel de 15 livres. Les tailles seront à la charge du sieur arrentant et ledit Hermet sera tenu d'entretenir les murs desdites pièces. Fait à Montjézieu soussignés Montjusieu et Auxilhac.	
113	05/12/1642	Lods	St Germain du T.	Jurquet (de) noble Jean, sieur de la Rouquette Pouget Guillaume, marchand	Noble Jean de Jurquet, sieur de la Rouquette, habitant au château de Salelles, paroisse de Banassac, procureur de son père noble Antoine de Jurquet, sieur de Salelles, loze la vente faite par Claude Deltour à Me Guillaume Pouget, marchand de st Germain du Teil, de 2 maisons sises à st Germain du T. (contrat reçu Me Pierre Reversat de Nogaret). Fait à Montjézieu, au-devant du château, soussignés Jacques de Boissonade, sieur de Rives et Sylvestre de Boissonade, sieur de la Garrigue, Pouget et de Jurquet.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
083	18/07/1642	Subrogation	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de la Rouquette Rotgier Pierre, sieur de la Felgeyre	Noble Jean de Jurquet, sieur de la Rouquette, habitant au château de Salelles, paroisse de Banassac, procureur de son père noble Antoine de Jurquet, sieur de Salelles, subroge en ses droits et possessions pour la somme de 64 livres 10 sols, Pierre Rotgier sieur de la Felgeyre de Montjézieu, une maison de 4 étages sise à Montjézieu, confrontant avec la place haute et la rue qui descend de la place à la rue de la Traverse, baillée à titre d'antichrèse à feu Jacques de Jurquet sieur de Lespinasse, par Beatrice Bonnenfant veuve de Pierre Lacas, pour la somme de 64 livres 10 sols (contrat reçu Me Boissonade le 03/03/1635). Fait à Montjézieu, soussignés de Jurquet, la Felgière, Guillaume Courdeau et François Gineste de Cassuéjols en Rouergue.	
105	17/11/1642	Lods	Montagudet (st germain du T.)	Jurquet (de) noble Jean, sieur de la Rouquette Boussugue Pierre	Noble Jean de Jurquet, sieur de la Rouquette, habitant au château de Salelles, paroisse de Banassac, procureur de son père noble Antoine de Jurquet, sieur de Salelles, loze la vente faite par Marguerite Boudon veuve de Jacques Jauran de st germain du Teil à Pierre Boussugue plus jeune fils de feu Raymond, habitant de Montagudet, même paroisse, dune maison et courtiol sis à Montaudet. fait à Montjézieu, soussignés Jacques de Boissonade, sieur de Rives, Pierre Rotgier, sieur de la Felgière et de Jurquet.	
164	14/12/1643	Arrentement	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Boissonade Ysaac, marchand	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, arrente à Ysaac Boissonade, marchand d'Auxillac, les quarts prélevés sur Auxillac, pour le temps de 3 années et moyennant la quantité de 30 sétiers de blé (10 froment, 5 seigle, 7 sétiers 8 coupes orge et 7 sétiers et 8 coupes avoine). Fait dans la bassecour du château, soussigné Pierre Rotgier sieur de la Felgière	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
167	17/01/1644	Lods	Nougardel (st Pierre de Nogaret)	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Cevenne Antoine, laboureur	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, loze la vente faite par Guillaume Parayre à Antoine Cévenne, laboureur de Nogardel, paroisse de st Pierre de Nogaret, d'un pré appelé lou Fangas, sis aux appartenances de Nogardel. Fait au château de Montjézieu en présence Jean de Lianne du lieu de Maranac en Rouergue.	
179	09/04/1644	Subrogation	Les Sallèles (Banassac), Pomayrols (Rouergue)	Jurquet (de), noble Pierre, sieur du Pouget Andrieu Jacques	Jacques Andrieu, de Pomayrols diocèse de Rodez, subroge contra la somme de 100 livres, à noble Pierre de Jurquet, sieur du Pouget, du château de Sallèles paroisse de Banassac, un pré sis au Trébatut, appelé lous Azagats qui lui a été baillé par Jean Vidal du Trébatut, par contrat d'antichrèse pour la somme de 110 livres. Fait à Montjézieu, maison du notaire, soussignés Jacques de Boissonade, sieur de Rives, Pierre Rotgier, sieur de la Felgière.	
134	09/04/1643	Obligation	Montjézieu	Lacas Françoise Bonnenfant béatrix	Béatrix Bonnenfant, veuve de Pierre Lacas de Montjézieu, reconnaît devoir à Françoise Lacas, sa fille la somme 45 livres que cette dernière lui avait prêtée depuis longtemps.	
059	29/01/1642	Reconnaissance	Le Paven (Salmon)	Lascols (de) Antoine, laboureur Cavalier Jean, laboureur	Jean Cavalier, laboureur du Chardonnet, paroisse de Salmon, reconnaît avoir reçu de Antoine de Lascols, aussi laboureur du Paven, même paroisse, son beau frère, comme administrateur des biens et personnes de feue Jeanne Cavalier, sa femme, la somme de 30 livres. Fait au paven, maison de Mr Antoine Chaptal, hôte, soussigné Mre Gaspard Boissonade, greffier d'Auxilhac.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
077	08/06/1642	Achat	Larbussel (les Salelles)	Lebratte Marie Solignac Etienne	Marie Lebratte, veuve de Guillaume Milhac, et François leur fils, vendent à Etienne Solignac, fils de Martin, assisté et émancipé par lui, un champ sis à Larbussel, appelé lou Chazal, contenant 2 journées d'une paire, de boeufs à labourer, pour le prix de 150 livres. Fait à Auxilhac, présent Me Etienne la Boissonade, curé de Salmon	<i>Acte très abimé (trou au milieu de la page), qui semble être issu de l'étude de Me Gaspard Boissonade d'Auxilhac. Il devrait être relié à la suite de l'acte 047</i>
050	18/05/1642	Reconnaissance	Champcros (st Germain du T.), les Salleles	Malet Laurent Gelly Pouget Jean	Laurent Malet du village de Champcros, paroisse de st Germain du teil, reconnaît avoir reçu de Jean Gelly Pouget du même lieu, la somme de 101 livres, en tant moins de la constitution faite par Asturgue Pouget à Jean malet, fils dudit Laurent, lors de son mariage avec feue Jeanne Gelly sa première femme et soeur dudit Gelly. Fait à Auxilhac, bassecour du notaire, soussigné Antoine Boissonade clerc d'Auxilhac.	
031	09/12/1641	Quittance	Marijolet (Salmon)	Maligié Antoine Agulhon Guillaume	Guillaume Agulhon de Marijolet, paroisse de Salmon, reconnaît avoir reçu d'Antoine Maligié du même lieu, la somme de 32 livres en paiement final de celle de 90 livres que Maligié et sa femme Jeanne Cavalier s'étaient obligé à lui payer suite au contrat de transaction passé entre eux ... (<i>trou dans la page</i>). Fait à Auxilhac.	<i>Acte très abimé</i>

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
180	05/05/1644	Antichrèse	Combret (st Germain du T.)	Martin Jean Cavalier Laurent & Jean	Laurent et Jean Cavalier, père et fils de Combret, paroisse de st Germain du Teil, donnent à titre d'antichrèse pour le temps de 3 ans et contre la somme de 50 livres, à Jean Martin plus vieux, du même lieu, par l'intermédiaire de son frère Jean Martin plus jeune, appelé le pré de Boudon sis à Combret. Jean Martin jouera des fruits du pré jusqu'au remboursement final de la somme, il devra néanmoins verser aux Cavalier la somme de 7 sols 6 deniers tous les ans.	
191	14/05/1644	Contrat de mariage	Moriès (le Pin), Masbuisson (st Georges de L.)	Martin Jean, tisserand Cabiron Catherine	Contrat de mariage entre Jean Martin, tisserand de Moriès, paroisse du Pin, fils d'Antoine et de Catherine Pidal d'une part et honnête fille Antoinette Cabiron fille de feu Pierre et de Catherine Vernhier du mas Buisson paroisse de st Georges de Lévejac. Antoine est assisté de son oncle de Montjézieu, autre Antoine Martin et de ses frères Guillaume et autre Guillaume Martin aussi de Montjézieu. Catherine est assistée de son frère Jean de Masbuisson et de Alexandre Vernhier, son beau frère. Ses parents lui constituent en dot la somme de 240 livres, 3 robes et 2 linceuls, 5 bêtes à laine. Alexandre Vernhet lui donne la somme de 10 livres en échange de quoi, Catherine renonce à l'ensemble de ses droits de légitime. Fait au Masbuisson, maison des Cabiron, soussigné Vidal Verlac, marchand de Severac.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
063	10/02/1642	Antichrèse	Les Hermaux	Mathieu Jean Gely Antoine	Jean Mathieu laboureur et Jeanne Mathieu, veuve de Jean Castanier des Hermaux, ayant emprunté le 24/07/1641, à Antoine Gely dit Souyer laboureur du même lieu, la somme de 200 livres, afin de rembourser Jean Rodier auquel ils devaient le même somme. Ils avaient donné à titre de garantie pour le temps de 5 ans, un pré appartenant à Catherine Mathieu, fille et donataire de Jean Mathieu et femme d'Antoine Negre des Hermaux. Gely jouera du pré jusqu'au remboursement complet de la somme. Fait à Montjézieu, soussignés Guillaume Bissest et Pierre Bonnet.	
169	03/02/1644	Obligation	les Hermaux	Mathieu Jean Gely Antoine	Jean Gelly, laboureur de la paroisse des Hermaux, reconnaît devoir à Antoine Gelly, laboureur du même lieu, 263 livres, outre le pré de Pongra contenu dans un contrat d'antichrèse, dont 129 livres qu'il lui doit, en tant que collecteur des tailles l'année passé. Fait à Montjézieu, soussigné la Felgière.	
045	04/05/1642	Reconnaissance	le Tioulet (st Germain du T.), le Chardonnet (Salmon)	Nicollau Guillaume Cavalier Jean	Guillaume Nicollau, du village de Tioulet, paroisse de st Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de Jean Cavalier, mari d'Agnès Vieillevigne fille et héritière de feu Jean et de feu Gabriel Vieillevigne son aieul, du village du Chardonnet, paroisse de Salmon, la somme de 26 livres, en tant moins de la dot constituée à sa femme Agnès	<i>Acte très abimé</i>
117	15/12/1642	Quittance	Auxilhac (Salmon)	Nogardel Pierre Caplat Pierre charpentier	Pierre Nogardel, laboureur d'Auxilhac, paroisse de Salmon, avait poursuivi devant la cour de Nîmes une ordonnance condamnant aux dépens Pierre Caplat pour la somme de 72 livres...	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
161	15/11/1643	Quittance	Combret (st Germain du T.), Banassac	Ollier Barthélemy, laboureur Ollier Guillaume, tisserand	Guillaume Ollier, tisserand de Banassac, reconnaît avoir reçu de Barthélemy Ollier, fils de feu Antoine, (lui même héritier de feu Jean père de Guillaume), laboureur de Combret, paroisse de st Germain du teil, la somme de 51 livres, pour ses droits de légitime paternel et fraternel	
030	29/11/1641	Quittance	Pont de Berlière (Montrodât), Marijolet (Salmon)	Pages Jacques, tisserand Cavalier Eustache	Jacques Pagès, tisserand du Pont de Berlière, paroisse de Montrodât, reconnaît avoir reçu, comme administrateur des enfants de feu Jeanne Rochier, sa première femme, d'Eustache Cavalier, son beau frère de Marijolet, paroisse de Salmon, la somme de 34 livres en paiement de la dot constituée par son beau père Jean Rochier lors de son mariage avec feu Jeanne. Fait à Auxilhac.	<i>Acte très abimé</i>
099	24/10/1642	Arrentement	Becque (la Canourgue),	Pelat Antoine, tisserand Delmon Durand, laboureur	Antoine Pelat, tisserand de Becques, arrente à Durand Delmon, laboureur du même lieu, une maison et un jardin joignant ainsi qu'un champ et un bois tous sis à Becques, pour 3 ans et la somme de 3 livres. Fait à Montjézieu, soussigné Me Jacques Boissonade, prêtre et prieur de ND de Lazrac (incertain).	
120	31/12/1642	Arrentement	Le Vialla (st germain du T.)	Retrun Marguerite Ressouche François	Catherine Retrun, veuve de pierre Bach du Vialla, paroisse de st Germain du Teil, arrente à Françoise Ressouche, sa soeur (?), du même lieu, une maison de 2 étages sise au Vialla pour 2 ans et pour la somme de 3 livres. Fait à Montjézieu, soussigné pierre de Boissonade, sieur d'Auxilhac.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
0038	13/04/1642	Achat	Auxilhac (Salmon)	Reversat Jean Abinal Pierre	Pierre Abinal, fils et héritier de feu Antoine, et son frère Guillaume, habitant Auxilhac, paroisse de Salmon, vendent pour une certaine somme (<i>trou dans la page</i>) à Jean Reversat, laboureur du même lieu, la plus value d'une maison, paillers et jardin, sise à Auxilhac, vendue le 27/11/1634, par ledit Pierre audit Reversat. Fait à Auxilhac, soussigné Me Etienne Boissonade, prêtre et curé de Salmon.	Acte très abimé
154	05/10/1643	Contrat de mariage	Combret (st Germain du T.)	Rochier Guillaume, meunier Teyssier Guillaumette	Contrat de mariage entre Guillaume Rochier, fils de feu Jean et de Marie Valdet, meunier du moulin de Combret paroisse de st Germain du teil, d'une part et Guillaumette Teyssier, fille de Brenat (?) Teyssier et Louise Pujol du Fromentayriols paroisse de Salmon. Guillaume est assisté d'Etienne Jaudon de Combret, son oncle maternel et de Raymond Rochier de Champcros, son cousin germain. Les parents de Guillaumette lui constituent en dot la somme de 100 livres, une couverture laine et 2 linceuls et guillaumette se constitue en propre la somme de 180 livres, ses frères Etienne et Antoine du lieu du Buisson et Jean du Villaret del Serre, lui donnent la somme de 8 livres. Fait à Combret maison de Jean Nogaret, hôte du lieu.	
160	01/11/1643	Reconnaissance	Combret (st Germain du T.)	Rochier Guillaume, meunier Teyssier Guillaumette	Guillaume Rochier, meunier du moulin de Combret, paroisse de st Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de Guillaumette Teyssier sa femme, la somme de 124 livres, une robe, une couverture laine vallant 4 livres et 2 linceuls en tant moins de la dot constituée à Guillaumette.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
088	05/08/1642	Achat	Busses, les Aragoux (Salmon)	Solin hac Guillaume Segala Laurent Crespin Guillaume Cavalier Raymond	Guillaume Crespin et Laurent Cavalier (époux de Marguerite Crespin), beau père et beau fils, laboureurs de la Borie des Aragoux, vendent à Guillaume Solinhac et Laurent Ségala, beau père et beau fils, laboureurs de Busses, paroisse de Salmon, la plus-value sur un champ situé au terroir de la Cham, aux appartenances de montjézieu, relevant du sieur de Canilhac, pour le prix de 31 livres 10 sols. Fait à Montjézieu soussignés Jacques de Boissonade sieur de Rives et Pierre Masseparen.	
100	03/11/1642	Reconnaissance	Busses (Salmon), la Vialle (st Germain du T.)	Solin hac Guillaume, laboureur Lacas Marc Antoine, laboureur	Guillaume Solinhac, laboureur de Busses, paroisse de Salmon, reconnaît avoir reçu de Marc Antoine Lacas, laboureur de la Vialle, paroisse de st germain du teil, la somme de 30 livres en tant moins de la constitution faite à Anne Castanier sa femme et belle soeur dudit Lacas, par Guillaume Castanier père d'Anne (reçu Me David Cabrit). Fait à Montjézieu, soussigné Jacques de Boissonade, sieur de Rives.	
048	15/05/1642	Achat	Larbussel (les Salelles)	Solin hac Martin, laboureur Quintin Jean, laboureur	Jean Quintin, plus vieux, laboureur du village de Larbussel, paroisse des Salelles, vend à Martin Solinhac, laboureur du même lieu, la moitié d'un bois sis au lieu de Pontailac, appelé le bois del Rang, pour le prix de 30 livres. Fait à Larbussel, bassecour dudit Quintin.	
060	04/02/1642	Contrat de mariage	Ginestoux (les Salces), le Bruel (le Pin)	Tardieu Jean, laboureur Clavel Beatrix	Contrat de mariage entre Jean Tardieu, laboureur du Ginestoux, paroisse des Salces et honnête fille Béatrix Clavel, fille de feux Jean et Antoinette Solinhac du Bruel, paroisse du Pin. Antoinette se constitue en dot les biens provenant de la légitime de ses parents. Fait au Bruel, maison de Pierre Masseparen hôte du lieu, soussignés Masseparen et Mr Antoine Andrieu, prêtre et curé du Pin.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
153	06/09/1643	Quittance	Auxilhac (Salmon), Montpellier	Vanmalle Jean Vanmalle Jean & Jean	Jean Vanmalle, fils de feu Jean, natif du Sabatier, paroisse de Chanac, habitant à présent à Montpellier en Languedoc, reconnaît avoir reçu de Jean Vanmalle et autre Jean, père et fils, ses oncle et cousin, d'Auxilhac, paroisse de Salmon, un cheval poil gris valant 50 livres, en tant moins de plus grande somme que ledit Jean Vanmalle père lui devait suite à l'achat de plusieurs biens. Fait à Auxilhac, maison des héritiers de Pierre Abinal maréchal, soussigné Jean de Boissonade sieur de Malrenier	
176	28/02/1644	Reconnaissance	Montjézieu, Reilles	Vayssade Antoine Bonnieu Jean	Antoine Vayssade, laboureur de Montjézieu, reconnaît avoir reçu de Jean Bonnieu, laboureur de Reilles, paroisse de Salmon, représenté par son frère Guillaume, la somme de 40 livres, en tant moins de plus grande somme que ledit Bonnieu lui doit au titre de la dot constituée par son père feu Jean, à sa soeur Marguerite, femme dudit Vayssade (contrat reçu Me Gaspard Boissonade). Fait à Montjézieu, soussigné Guillaume Fabre.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
0036	09/04/1642	Testament	Le Paven (Salmon)	Vidal Agnès	Testament d' Agnès Vidal, femme de Jean Ala vieux, du village du Paven, paroisse de Salmon, indisposée de sa personne. Elle lègue à ses fils Etienne, Jean, Fulcarand plus jeune et Pierre et à chacun, la somme de 7 livres, à ses filles Marie, Marguerite, (<i>trou dans la page</i>) et (probablement) Antoinette, une certaine somme. A son mari Jean Ala, la somme de 10 livres, à sa belle fille Marguerite Astruc, femme de Fulcarand, en récompense des services qu' elle lui a rendus et lui rend journellement, la somme de 20 livres. Elle donne à son petit fils Pierre Ala, fils de Fulcarand, la somme de 3 livres et à Antoinette, soeur du petit Pierre, une brebis, à Anne fille de son fils Pierre Ala, sa filleule, une brebis. Elle nomme héritier universel son fils Fulcarand.	<i>Acte très abimé</i>
070	24/02/1642	Testament	le Pin	Vielledent Valérie	Testament de Valérie Vielledent, femme de Pierre Masseparen dit Chaussirant, du lieu du Pin, malade et alitée. Elle laisse à sa fille Agnès la somme de 3 livres outre celle de 60 livres qu' elle lui a donnée en son contrat de mariage avec Jean Vidal dit Laurent. Elle donne à son mari la même somme de 3 livres et nomme héritier universel son fils Pierre. Fait en la maison des Masseparen, soussignés Me Jacques Andrieu, prêtre et curé du Pin et Jacques Andrieu du Pin.	
146	07/08/1643	Testament	Montjézieu	Villar Marguerite	Testament de Marguerite Villar, femme d' Etienne Abinal de Montjézieu, avancée en âge, malade et alitée près du feu. Elle lègue à Jacques et Ysabeau Abinal ses enfants, leurs droits de légitime. Elle donne à son mari la somme de 5 sols. Elle désigne héritière universelle sa fille Jeanne Abinal. Fait à Montjézieu en la maison de la testatrice, soussigné Guillaume Bessest.	